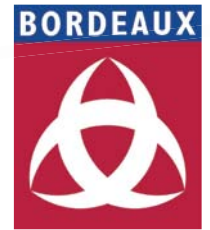


La ville de Bordeaux



Vers la transition énergétique et la construction d'une ville durable et solidaire

© Mairie de Bordeaux - Thomas Sanson



Portrait

Type de collectivité : **Commune**
Population de la ville : **236 725 Hab.** (source INSEE 2009)
Région : **Aquitaine**
Obtention du label : **2012**
Niveau du label : **Cit'ergie®**
Echéance de renouvellement du label Cit'ergie® : 2016



Ce qu'apporte Cit'ergie®

La Ville de Bordeaux s'est engagée dans une démarche environnementale depuis 2008 : elle structure ses actions sur la base de plusieurs documents qu'elle a intégrés dans sa politique, comme l'Agenda 21, le Plan Climat et Bordeaux 2030. Son implication en faveur du développement durable, et plus particulièrement sur le volet climat énergie, se manifeste par son adhésion à la convention des Maires et la signature de la charte de Bruxelles, par des actions fortes de réduction des consommations énergétiques sur son patrimoine ainsi que par la promotion des déplacements doux.

L'engagement de Bordeaux dans le label Cit'ergie® permet de disposer d'un accompagnement méthodologique pour valoriser et faire reconnaître la qualité de la politique énergie climat engagée depuis 2008, et pour s'inscrire de façon plus formalisée dans un processus d'amélioration continue des actions mises en œuvre.

Ils ont dit...

« L'obtention du label Cit'ergie® montre que Bordeaux œuvre concrètement sur les questions énergétiques. Il s'agit désormais de maintenir les efforts engagés et d'inscrire le territoire vers la transition énergétique en associant l'ensemble des acteurs (entreprises, citoyens, associations et agents municipaux) dans la perspective d'obtenir d'ici 2016 la plus haute distinction du label. »

Anne Walryck,
Adjoint au Maire en charge
du développement durable

Le label Cit'ergie® en bref

Cit'ergie® est l'appellation française du label european energy award® (eea®), mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Suisse, Autriche...) et déjà accordé à plus de 500 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie® est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21 et au respect des engagements de la Convention des Maires.

En savoir +

Chef de projets Délégation au Développement Durable :
Virginie Mejri
05 56 10 14 79 - v.mejri@mairie-bordeaux.fr
Site de la ville de Bordeaux : www.bordeaux.fr
Site du label Cit'ergie® : www.citergie.ademe.fr
Site du forum eea® : www.european-energy-award.org
Conseillère Cit'ergie® : Audrey Jaccomard

Cit'ergie® en pratique

Cit'ergie® permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie® :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique Energie Climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en œuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en œuvre s'opère en continu et tous les quatre ans le label est remis en jeu par un nouvel audit.

Quelques actions de la ville de Bordeaux dans les six domaines du label

Développement territorial

La Ville de Bordeaux est dotée depuis fin 2008 d'un Agenda 21, qui comporte des objectifs chiffrés d'économie d'énergie, notamment pour les actions identifiées « Plan Climat ». Ce document majeur est l'un des trois piliers de la politique, avec le projet social et le projet urbain « Bordeaux 2030 », intégrant des critères environnementaux. Au niveau opérationnel, la ville intègre systématiquement des études d'approvisionnement énergétique dans les nouveaux quartiers.

Patrimoine de la collectivité

Les référentiels pour les bâtiments intègrent systématiquement le BBC (neuf et rénovation) et la HQE (cible énergie « très performante »). Ainsi, la Maison éco-citoyenne, ancien entrepôt des dockers, a fait l'objet d'une réhabilitation exemplaire : charpente bois, panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, récupération d'eau de pluie pour les sanitaires, nichoirs...

La ville connaît et suit ses consommations en temps réel, grâce au logiciel IDBAT utilisé depuis 1988 et des relevés sont effectués mensuellement par deux agents délégués à cette fonction. Les résultats se font sentir avec une consommation d'énergie en baisse de 21 % depuis 2008.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement



La Ville de Bordeaux a optimisé ses contrats avec les concessionnaires de distribution d'énergie, à qui elle demande de s'impliquer dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, notamment

sur l'optimisation et extension des réseaux de chaleur issue de l'eau géothermale. Elle développe aussi la mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelable, comme la centrale solaire du parking du Parc des expositions (12 MWc permettant d'économiser 1 700 tonnes de CO₂ par an – ci-dessus).

Mobilité

Les agents s'engagent directement sur le terrain (ex : repérage des points noirs), en collaboration avec les associations de cyclistes, en vue d'améliorer un réseau cyclable déjà dense et de qualité (0,68 km de voiries aménagées pour 1 000 hab et 4,3 places de stationnement vélo pour 100 habitants). Un programme pluriannuel de développement des cheminements piétons a également permis d'augmenter la part modale des piétons de 35 % à 39 % en dix ans. Concernant les transports en commun, la fréquence en heure de pointe est de moins de 15 minutes pour 80 % de la population.

Organisation interne



© Mairie de Bordeaux - Thomas Sanson

Le suivi des objectifs climat énergie est placé sous la responsabilité du numéro 2 de l'administration, qui en est le garant devant l'ensemble des élus et notam-

ment le Maire. Par ailleurs, un réseau de 350 « correspondants énergie » (ci-dessus) a été créé pour suivre et réduire les consommations de 330 bâtiments. Des outils spécifiques de suivi et d'échanges sont mis à leur disposition : cahier de suivi, forum de discussion, numéro d'appel... La formation de ces agents est continue (deux réunions annuelles) et l'animation du réseau fait l'objet d'une collaboration entre la cellule énergie, le service communication et les ressources humaines.

Communication et coopération



© Mairie de Bordeaux - Thomas Sanson

En 2011 a ouvert la Maison Ecocitoyenne (ci-contre), qui organise plus de 300 événements par an sur le thème du développement

durable, et accueille un EIE et une exposition permanente sur l'éco-réhabilitation et l'éco-citoyenneté. Cette politique de sensibilisation se manifeste également par la programmation, en lien avec le Rectorat, d'animations à l'attention du public scolaire. Autre témoignage de cette politique de sensibilisation : la mise en place d'un panneau d'affichage pédagogique sur la quantité d'énergie renouvelable produite.